

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 1.11.2021

COURRIERS ARBITRES

CHARON Nicolas : changement de situation professionnelle. Tous nos vœux de réussite t'accompagnent.

SABIN Christophe : le Président de la Commission répondra.

PERELLE Xavier : rapport sur prestation d'un arbitre assistant.

FEYEU Sylvain : le désignateur répondra.

COCHET Ludovic : réponse faite.

HIRAUT Jérémy : le Président prendra contact.

CERTIFICATS MEDICAUX

ALTAN Izzet : indisponibilité médicale du 17.11 au 05.12.2021.

ROBIN Jean-Yves : indisponibilité médicale du 20.11 au 31.12.2021.

MOKRANE Yvon : indisponibilité médicale du 16.11 au 30.11.2021.

COURRIERS CLUBS

U S VEYZIAT : problème réglé.

C S LAGNIEU : réponse faite.

F C PLAINE DE L'AIN 01 : réponse sera faite.

BOURG SUD : pris connaissance et vérifié.

COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU : désignation faite.

S C PORTES DE L'AIN : pris connaissance.

AIN SUD : absence d'un arbitre.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 23 Novembre à 19heures.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION INITIALE ARBITRE

La première formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Dimanche 09 Janvier 2022 sur la journée
- Samedi 15 Janvier 2022 sur la journée
- Samedi 22 Janvier 2022 sur la journée (examens théorique et pratique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant !

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera une dernière formation arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2021/2022 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officielle**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les 2 formations restantes auront lieu à :

- St Martin du Mont à Mont à la salle du Farget – à côté du stade, le Vendredi 10 Décembre à **19h00**

PASS SANITAIRE ou TEST PCR (moins de 72 heures) ou Certificat de guérison (moins de 6 mois) OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA FORMATION. IL DEVRA ETRE PRESENTE A L'ARRIVEE